

DÉCISION MUNICIPALE N°2024_196

OBJET : SERVICE INFORMATIQUE – RENOUELEMENT DU CONTRAT DE SERVICES RELATIF A LA GESTION DEMATERIALISEE DES DECLARATIONS DE TRAVAUX, A INTERVENIR AVEC LA S.A.S « SOGELINK »

Le Maire de la Commune de Pierrelaye,

AGISSANT en vertu de la délibération du Conseil Municipal n°8/2020 en date du 26 mai 2020, relative aux délégations de pouvoirs données au Maire par le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

VU le Code de la Commande Publique,

VU le Budget Communal,

VU le contrat signé en date du 15/06/2020 avec la S.A.S « Sogelink »,

VU la proposition de renouvellement ainsi que les conditions générales d'utilisation des services ci-annexées,

CONSIDERANT la nécessité de poursuivre la gestion en ligne des déclarations de travaux,

CONSIDERANT la nécessité de renouveler l'abonnement à la solution ;

DECIDE

Article 1^{er} :

Renouveler le contrat de services relatif à la gestion dématérialisée des déclarations de travaux, avec la S.A.S « Sogelink » sise Les Portes du Rhône – 131 chemin du Bac à Traille – 69300 CALUIRE ET CUIRE.

Article 2 :

S'acquitter du montant total du contrat établi à 1 220 € H.T soit **1 464 € T.T.C** (Mille quatre cent soixante-quatre euros Toutes Taxes Comprises) comprenant :

- 1 Pack de documents avantage plus de 600 unités
- La dématérialisation des récépissés
- L'accès aux services + de DICT.FR
- Le service paramétrage

et le **verser** par mandat administratif, sur présentation d'une facture via le portail Chorus Pro, d'une facture et d'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.

Article 3 :

Préciser que les crédits nécessaires seront prélevés sur la section de fonctionnement du Budget Communal.

Article 4 :

Adresser la présente décision à Monsieur le Préfet du Val d'Oise pour accomplissement du contrôle de la légalité et **l'inscrire** au Registre des décisions.

Transmis en Préfecture le : 22/10/2024

Publié(e) le : 22/10/2024

Exécutoire le : 22/10/2024

Fait à PIERRELAYE, le 18/10/2024

Le Maire,



Michel VALLADE



Léa BENEDETTI
+330472115876
lea.benedetti@sogelink.com

VILLE DE PIERRELAYE
42 BIS RUE VICTOR HUGO BP 51
95480 PIERRELAYE

OFFRE AVANTAGE PLUS

🔗 PACK DE DOCUMENTS AVANTAGE PLUS

Envoi/Réception de documents de chantier avec un nombre de pages illimité pour les modes d'envoi par site, mail et courrier sur DICT.fr
Tarif calculé selon le volume de documents de votre activité Déclarant et/ou Exploitant

NB UNITÉ	QTÉ	PU HT (€)	NET HT (€)
600,000	1,000	1 170,000	1 170,00

FONCTIONNALITES INCLUSES

Partage de dossiers / Lien SIG / Fichier emprise KML / Upload Pièces Jointes / Carto Chantiers

🔗 DEMATERIALISATION DES RECEPISSES

Centralisation, numérisation, intégration des récépissés reçus par courrier, fax et mail
Rapprochement du récépissé avec la déclaration correspondante
Gestion de l'envoi des Relances DT et/ou LR

1,000	0,000	0,00
-------	-------	------

🔗 SERVICES + DE DICT.FR

Accès aux applications permettant la gestion des comptes utilisateurs et des fiches de coordonnées émetteurs déclarantes en illimité.
Accès illimité au Service client disponible par téléphone, chat et mail.
APPLICATION MOBILE : Saisie/envoi/consultation de vos documents de chantier disponibles sur votre compte DICT.fr (déclarations/récépissés/plans/CR marquage-piquetage)
CARTO CHANTIERS : Application cartographique permettant la visualisation sur fond cartographique des emprises de chantier avec la description des travaux correspondants
PARTAGE DE DOSSIERS : Module de consultation et d'échange de documents de chantier entre Responsables de Projet et Exécutants de Travaux
APPLICATION STATISTIQUES : Visualisation de votre activité et édition d'exports détaillés
APPLICATION ARCHIVES

1,000	0,000	inclus
-------	-------	--------

🔗 SERVICE PARAMETRAGE

Service de prise en charge par Sogelink de toutes modifications relatives aux utilisateurs et émetteurs.

1,000	50,000	50,00
-------	--------	-------

DECOMPTE DE DOCUMENTS - AVANTAGE

Via l'application bureau ou l'application mobile :
Maître d'ouvrage/d'œuvre, exécutant de travaux, document émis : 1 document
Exploitant de réseaux, document réceptionné ou saisi : 1 document
Envoi d'un document en courrier RAR : 8 documents

Réalisation d'un CR marquage-piquetage (via l'application mobile) : 3 documents

TOTAL HT (€)	TAUX DE TVA (%)	MONTANT TVA (€)	TOTAL TTC (€)
1 220,00	20,00	244,00	1 464,00

NET À PAYER
1 464,00 €

MODE RÈGLEMENT	CONDITION DE PAIEMENT	DATE DE VALIDITÉ	DOMICILIATION
Virement	30 Jours	24/10/2024	BPAURA CA LYON OUEST IBAN : FR7616807004008143694221826 BIC/SWIFT : CCBPFRPPGRE

Date, signature et cachet de l'entreprise

« Je déclare accepter le présent devis »

Le 18/10/2024
Pour la Commune de Pierrelaye
M. Vallade, Maire

